

Extrait d'un volume de notre collection TÀP  
<http://www.editions-beauchesne.com/index.php?cPath=180>

IV

## ASSOMPTION DE LA SAINTE VIERGE

par

**M. JUGIE, A. A.**

*professeur aux Athénées du Latran et de la Propagande*

**SOMMAIRE.** — I. NOTION DU MYSTÈRE DE L'ASSOMPTION. — II. L'ASSOMPTION ET L'ÉCRITURE SAINTE. — III. L'ASSOMPTION ET LA TRADITION DES SIX PREMIERS SIÈCLES. — IV. LA TRADITION GRECQUE ET ORIENTALE A PARTIR DU VII<sup>e</sup> SIÈCLE. — V. LA TRADITION OCCIDENTALE DU VII<sup>e</sup> AU XIII<sup>e</sup> SIÈCLE. — VI. LA TRADITION OCCIDENTALE DU XIII<sup>e</sup> SIÈCLE A NOS JOURS. — VII. LA QUESTION DE LA DÉFINIBILITÉ DU MYSTÈRE DE L'ASSOMPTION. — VIII. LE MYSTÈRE DE L'ASSOMPTION ET LA VIE CHRÉTIENNE. — BIBLIOGRAPHIE.

## NOTION DU MYSTÈRE DE L'ASSOMPTION

**L**E mystère final qui a clos l'existence terrestre de Marie est désigné communément sous le nom d'*Assomption*. Pris en lui-même, ce mot désigne directement l'acte par lequel Dieu a transporté au ciel la Sainte Vierge en son corps et en son âme glorifiés, aussitôt après son départ de cette terre. L'Assomption ainsi comprise est mise en parallèle avec l'*Ascension*, c'est-à-dire avec la montée au ciel de Jésus, quarante jours après sa résurrection glorieuse. Entre l'Assomption et l'Ascension il y a cette différence que la première s'est produite par une intervention spéciale de la toute puissance divine en faveur de Marie, tandis que la seconde fut un effet de la volonté de Celui qui, étant Dieu, n'avait besoin du secours de personne pour entrer dans sa gloire.

Jésus est monté au ciel après avoir passé par la mort, une mort qui a duré du soir du Vendredi Saint au matin de Pâques et qui n'a été accompagnée d'aucune corruption du corps enseveli. Pendant quarante jours, quoique vivant déjà de la vie glorieuse, il est resté en relation avec ses apôtres et ses disciples, leur apparaissant souvent et leur parlant du royaume de Dieu. Faut-il faire un sort semblable à Marie, sa mère ? A-t-elle dû passer par la mort avant de parvenir à la vie glorieuse en corps et en âme ? Combien de temps est-elle restée dans la mort ? A-t-elle été seulement ensevelie ? Si oui, a-t-elle subi les atteintes de la corruption cadavérique ? Seule la dernière question peut recevoir une réponse absolument certaine : Si Marie est morte, son corps n'a pas connu la corruption. Sur le temps qui se sera écoulé entre sa mort et sa résurrection glorieuse, nous ne savons absolument rien. Les conjectures faites à ce sujet tant par les auteurs des anciens récits apocryphes que par les Pères et les théologiens, en y joignant, si l'on veut, les révélations de pieuses voyantes, varient entre un instant imperceptible et la durée de six mois. Quant au fait même de la mort, il est très communément admis aussi bien dans l'Église catholique que dans les Églises orientales dissidentes, depuis l'établissement de la fête orientale de la *Dormition de la Vierge* sur la fin du VI<sup>e</sup> siècle. Antérieurement à cette date, on ne trouve pas, sur ce point, de tradition absolument ferme, mais des données divergentes, comme on le verra plus loin.

La question se pose, dès lors, de savoir s'il faut incorporer à la notion du mystère de l'Assomption le fait même de la mort de la

## ASSOMPTION

---

Vierge, la préservation de son corps de toute corruption et sa résurrection glorieuse. Beaucoup de théologiens se prononcent pour l'affirmative. Parmi eux quelques-uns reconnaissent que, spéculativement parlant, l'Assomption proprement dite, c'est-à-dire l'entrée triomphale au ciel en corps et en âme glorifiés, est concevable et séparable de la mort et de la résurrection glorieuse, mais que, dans le fait, historiquement parlant, la mort, la résurrection glorieuse et aussi la préservation du corps de toute corruption font un tout avec l'Assomption elle-même et ne peuvent en être détachées. La principale raison en est que c'est sous cette forme complexe que nous est arrivée la connaissance du mystère par la voie d'une ancienne tradition remontant à la fin du VI<sup>e</sup> siècle, et, d'après certains, beaucoup plus tôt.

Cependant quelques théologiens, surtout depuis la définition de l'Immaculée Conception, dégagent nettement la notion de l'Assomption proprement dite du fait de la mort et des deux autres éléments qu'elle entraîne nécessairement : préservation de toute corruption et résurrection glorieuse. Ils ont été amenés à faire cette distinction capitale tant à cause du doute qui plane sur le fait de la mort, que du droit à l'immortalité glorieuse immédiate que le privilège de la conception immaculée conférait à la Vierge. D'après eux, le mystère de l'Assomption consiste essentiellement dans le fait de la glorification en corps et en âme de la Mère de Dieu, à son départ de cette terre, abstraction faite du mode selon lequel s'est opéré ce départ et sa réunion, au ciel, avec Jésus ressuscité. D'après eux, l'Église pourrait définir la doctrine de l'Assomption ainsi comprise sans se prononcer sur le fait de la mort, qui resterait à l'état de *sententia pia* tant qu'on ne pourrait l'établir d'une manière certaine comme fait positivement révélé ou comme fait dogmatique en connexion nécessaire avec une vérité révélée déjà définie<sup>1</sup>.

La question de la mort est, du reste, tout à fait secondaire, et l'on ne saurait prouver qu'elle présente, en elle-même un caractère dogmatique. L'hypothèse que la Mère de Dieu, immaculée dans sa conception, n'est pas morte en fait, bien qu'elle ait eu un corps passible et mortel comme Jésus, rédempteur, son Fils, et a passé de plain-pied à la vie glorieuse et immortelle, comme le cas se serait produit pour Adam, s'il n'avait pas péché, n'est pas à exclure *a priori*. C'est là un privilège auquel lui donnait un droit strict, sa conception immaculée, et qui a pu lui être accordé comme il sera accordé aux justes qui seront en vie, lors du dernier avènement du

<sup>1</sup> La thèse de la disjonction de l'Assomption proprement dite comme vérité définissable, du fait de la mort, a été soutenue à Rome, dans une argumentation solennelle, qui a été donnée dans l'*Aula magna* de l'Université grégorienne, le 12 décembre 1946, devant une nombreuse assistance. Venant après l'annonce dans les journaux, de l'intention du Saint Père de définir l'Assomption, cette joute théologique ne laissait pas d'être significative.